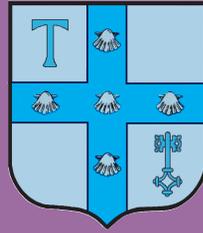




COMMUNE DE PERON



# PÉRONNAIS

# LE PETIT

N° 70

Octobre - Novembre - Décembre 2013



Les vœux de la municipalité

auront lieu le jeudi 30 janvier 2014

à 18h30 à la salle Champ Fontaine



# AMICALE DES ANCIENS SAPEURS - POMPIERS DE PARIS

AASPP, 473, rue de Fontaine Chargonnet, 01630 Péron, Email : [asppain@yahoo.fr](mailto:asppain@yahoo.fr)



La tradition a bien été respectée lors du loto organisé par L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris à Péron Vendredi 18 Octobre 2013. Elle consiste à ce que les joueurs applaudissent lorsqu'ils prennent connaissance de leur générosité et de la somme qui sera reversée aux Pupilles des Sapeurs Pompiers de France.

Venus de Péron, du Pays de Gex et même parfois de bien loin vous n'avez pas failli à votre réputation puisque c'est une somme de 550 euros qui sera envoyée à nos œuvres.

Nous remercions ceux qui par leur présence nous ont témoigné leur sympathie et manifesté l'intérêt porté à notre corporation. Une grande aide nous a été apportée par la commune de Péron et par le Caveau de Vouvray qui a tenu à offrir les lots de la partie pupille. Nous vous donnons donc rendez vous pour 2014.

## C'est la saison: pensez à vos haies !

Les riverains des voies sont tenus de veiller à ce que leurs haies restent toujours contenues dans les limites de leur propriété.

De même, sur ces limites, ces plantations ne doivent pas atteindre une hauteur supérieure à 2 mètres par rapport au niveau naturel du sol. Elles doivent donc être taillées aussi souvent que nécessaire.

En effet, quand la végétation déborde sur la voie :

- Le passage s'en trouve réduit et gêne la circulation des piétons.
- La visibilité est diminuée notamment dans les courbes et intersections.
- Une ombre considérable en hiver maintient une chaussée verglacée à cet endroit.

Alors n'hésitez plus à vous munir de votre taille-haie ou autres cisailles !

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous!

Capacité Rapidité Sécurité  
TV HD 3D  
Simultanéité Réseau public Fibre optique des Communes de l'Inde  
Fluidité de connexion Symétrie

**Accédez au Très Haut Débit**

Interconnexion de sites distants Hébergement à distance Partage de connexions Téléphonie sur IP Vidéo/Visio-conférence

1 Giga Internet Très Haut Débit Téléchargement immédiat Fichiers images/plans Fichiers photos/videos

jusqu'à 100 mega

Téléphonie Fixe illimitée TV HD/3D TV sur le Net Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

SICA Rhône-Alpes

# Le Carnet communal



## Mariages

- Karen ANTOINET et Laurent BIGARD
- Vanessa MANARIN et Julien LAVARINI
- Audrey CARTALLIER et Nicolas BACHELARD
- Pascale GUTHAPFEL et Gérald GALLET

## Naissances

- Charly CHEVASSUS-à-l'ANTOINE, né le 10 juillet 2013.
- Elisa CONVERT, née le 14 août 2013.
- Ella SIMPSON, née le 26 août 2013.
- Ethan GARIN COUPILLAUD, né le 26 septembre 2013.
- Lara RODRIGUES DE ARAUJO, né le 3 octobre 2013.
- Liana BARRIOS, née le 9 octobre 2013.
- Noémie JAN, née le 14 octobre 2013.
- Dylan JAN, né le 14 octobre 2013.
- Léo MENARD, né le 29 octobre 2013.



## Décès

- Michel ROBIN, le 14 septembre 2013.
- René CHAPPUIS, le 14 septembre 2013.

## ELECTIONS MUNICIPALES ET EUROPEENNES

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014 de 8h à 18h

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014 de 8h à 18h

Attention aux délais

Les citoyens Français et les ressortissants européens désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont priés de venir en mairie avant le 31 décembre 2013.

Sont concernés :

- Les nouveaux résidents
- Les jeunes ayant atteint ou qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2014
- Les habitants non-inscrits à ce jour.

## FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

### PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

La mairie sera fermée les 26 et 27 décembre 2013 ainsi que les 2 et 3 janvier 2014.

Une permanence électorale aura lieu en mairie  
les lundi 30 et mardi 31 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 1997, venir avant le 31 janvier 2014.**

Pour toutes questions relatives au service national:

téléphonez au centre du Service National au **04.37.27.25.07** du lundi au jeudi 8h à 12h15 et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 11h30,

internet [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr).

C'est le dernier « Petit Péronnais » de cette mandature puisque les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2014. Pendant presque six ans, vous pouvez expliquer tout ce que vous faites, c'est de la communication, en fin de mandat c'est de la propagande.

Alors, profitons du dernier temps de communication pour faire le point sur les réalisations en cours :

La Maison des Sociétés poursuit tranquillement ses travaux pour une livraison, comme prévue, au printemps 2014 (ce n'est pas de la propagande puisque prévue et annoncée depuis de longs mois dans ce planning). Par contre nous avons dû renoncer au bardage des façades en cuivre puisque le mois d'octobre n'a été qu'une succession de vols dudit matériau et nous a entraîné à en changer. Les bardages se feront à partir de la mi-novembre en aluminium laqué. Je n'ai pas voulu qu'une surveillance communale nocturne se mette en place, ce n'est pas notre rôle et cela aurait pu entraîner des conséquences trop dangereuses. Par contre je regrette et déplore que la gendarmerie, dont c'est le travail, n'ai rien fait sinon, paraît-il, de renforcer les rondes de nuit.

L'aménagement de la rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères a réellement débuté ce mois de novembre. Il est regrettable que l'entreprise Eiffage, titulaire des travaux, n'ait pas suffisamment pris en compte ce chantier et j'espère que la neige nous laissera le temps d'étendre l'enrobé cette année. Je voulais remercier les riverains de leur patience et je leur demande de la garder encore quelques semaines. Je voulais également remercier les successeurs de Mme Beaupoil qui ont accepté de vendre une parcelle de terrain en bordure de la place du Moléron où nous pourrions installer trois bacs semi-enterrés de tri sélectifs et deux bacs pour les ordures ménagères.

A ce sujet, nous avons conclu avec la Communauté de Communes du Pays de Gex un accord pour l'implantation sur toute la commune de ces bacs pour les ordures ménagères. En premier lieu, en plus de Feigères, Greny et Logras seront équipés de ce type de ramassage. Il est plus compliqué pour Péron, en fonction du cahier des charges imposé pour l'implantation de ces containers, de trouver des lieux adéquats dans une fourchette de prix raisonnable. Mais à terme, c'est bien toute la commune qui sera équipée.

Nous allons signer début décembre, avec Dynacité, la vente des étages de l'ancienne Mairie-école et le Permis de Construire devrait être déposé avant la fin du mandat pour, je vous le rappelle l'implantation du Centre de Loisirs en rez de chaussée, et cinq logements sociaux à l'étage.

Enfin, Inter immobilier, branche immobilière du groupe Intermarché, doit déposer, avant la fin de l'année le dossier d'agrément auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour l'extension de la zone de Pré Munny qui verra le magasin passer de 800 à 1 500 m<sup>2</sup> de surface de vente avec des petites surfaces commerciales en galerie marchande. Nous avons demandé à Intermarché de garder les surfaces nécessaires, toujours liées à la galerie marchande pour créer une banque avec un distributeur de billets et une pharmacie (qui ne sera au début qu'une parapharmacie, Péron n'ayant pas encore le seuil de population pour la création de ce type de commerce, à savoir 2 500 habitants).

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

Christian Armand

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

SEPTEMBRE 2013

**Absents excusés :** Grand Corinne (pouvoir à Blanc Dominique), Millet Eric

**Absents :** Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

## DELIBERATIONS

### AMENAGEMENT FONCIER

Approbation à l'unanimité de la passation de marché de travaux pour la mise en œuvre de travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier avec la société SA SAAF pour un montant de 139 941 Euros HT.

### LOCAUX COMMERCIAUX RESIDENCE DE L'ETRAZ

Location d'un local à Mme Randot pour un cabinet de psychologie à partir du 1/09/2013, loyer 250 euros/mois.

Location d'un local à Mme Portha pour un cabinet d'ostéopathie à partir du 16/09/2013, loyer 250 euros/mois.

Approuvée à l'unanimité.

### ECOLE

Effectifs :

Petite Section de Maternelle : 2 classes : 17 + 16 = 33

Moyenne section de Maternelle : 3 classes : 10 + 11 + 22 = 43

Grande section de Maternelle : 2 classes : 6 + 27 = 33

Cours Préparatoire : 2 classes : 29 + 12 = 41

Cours Élémentaire 1 : 2 classes : 15 + 16 = 31

Cours Élémentaire 2 : 2 classes : 12 + 22 = 34

Cours Moyen 1 : 2 classes : 6 + 19 = 25

Cours Moyen 2 : 2 classes : 7 + 28 = 35

Clis : 6 élèves

Total : 281 élèves soit 10 de plus qu'à la rentrée 2012.

Tous les travaux demandés par les enseignants ont été réalisés cet été, création de placards, aménagements divers, volets roulant dans la salle de la Clis.

M. le Maire remercie les employés communaux pour les remarquables travaux d'entretien faits pendant les vacances scolaires.

### VOIRIE

Rue de la Pierre à Niton et rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères : les travaux débiteront le 19 septembre 2013.

Conséquences des orages de cet été :

Débordement du ruisseau de Péron au niveau du Chemin des Châtelains, une étude est en cours.

Départementale 984 lieu-dit Sous-Greny, ravinement du talus des deux côtés de la route, des travaux sont en cours sous l'égide du Conseil Général et de la Commune.

Point sur les travaux en cours :

Chemin des Marais, accès au réservoir

Accès du parking salle Champ Fontaine

Chemin de la Roche Verne à Feigères

Reste à réaliser courant octobre le renforcement du fossé Route de Pougny.

### MAISON DES SOCIETES

L'avancement des travaux n'est plus aussi satisfaisant qu'au départ du chantier.

Des canettes de bière et des cartouches de silicone ont été retrouvées dans les chéneaux du bâtiment B, ce qui a provoqué des dégâts assez importants. Faute de coupable, ce sera le compte prorata qui supportera les coûts des travaux de remise en état.

### BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux du cabinet de Mme Randot sont achevés et cette dernière a pris possession des locaux le 2 septembre 2013.

Les travaux du cabinet d'ostéopathie doivent être achevés pour le 16 septembre, date d'entrée dans les locaux de Mme Portha.

### ORDURES MENAGERES

Une liste de 13 bacs semi-enterrés a été envoyée à la CCPG pour validation. Les implantations se feront pour commencer sur le bourg de Logras.

Une soixantaine d'habitations peuvent être collectées par le même container. En fonction de la position de ces derniers, les Péronnais habitant le ou les quartiers desservis par le container pourront choisir de garder leur poubelle ou de passer par les bacs enterrés, mais en ayant un et un seul container de référence. Lorsque toute la commune sera équipée les habitants pourront déverser leurs sacs poubelle dans n'importe quel container.

### SAFER

Le Conseil Municipal a refusé, à la majorité de satisfaire la demande de la SAFER qui demande la somme de 650 € HT pour ouvrir un dossier afin de préempter un terrain agricole estimé trop cher.

C'est l'agriculteur possédant le droit de préemption prioritaire qui devrait, s'il est intéressé par le bien, financer l'ouverture de ce dossier.

### CONTENTIEUX

Demande de recours gracieux du Père Corand contre le Permis de Construire de M. Delachat Frédéric, une réponse lui sera faite indiquant que le problème soulevé est un problème de droit privé et non une question d'urbanisme.

Courrier de Maître Reffay et Associés concernant le Permis de Construire de M. Tagg. Un courrier a été adressé à Maître Reffay lui indiquant que la commune n'a pas les moyens matériels pour réaliser les éléments demandés et que ce n'est pas de son ressort.

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### URBANISME

##### Déclarations préalables

Vaurs Eric – 183 rue de Pré Munny – Pose d'une clôture et portail électrique de 1,80 m – Avis favorable

Arifi Naïm – 250 rue du Branlant – Les Coteaux de Logras – Mur de soutènement surmonté d'un grillage et portillon – Avis favorable

Fol Denis – 17 Chemin de la Roche Verne à Feigères – Installation de panneaux solaires – Avis favorable

Curchot Eva – Route de Pougny à Logras – Installation de panneaux photovoltaïques – Avis favorable

Emain Charles – 1063 route de Lyon à Logras – Création de lucarnes, rehausse d'un pan de toit – Avis défavorable

Fournier Guillaume – 239 rue Pré Munny – Pose d'une clôture – Avis favorable

Benhammou Mohamed – 1023 route de Lyon – Création d'une chambre – Avis favorable

Meignien Yann – Chemin de la Ravoire à Feigères – Muret, grillage, portail 1,6 m – Avis favorable

Rosa Paolo – 776 route de Lyon – Rénovation toiture – Avis favorable

Bugnet Georges – Rue du mail – Fermeture du balcon – Avis favorable

Collet Rodolphe – Chemin de la Chapelle à Feigères – Installation de panneaux solaires – Avis favorable

Villet Julien – Chemin de la Ravoire à Feigères – Modification de l'emplacement du chemin d'accès du garage à la maison, création d'une passerelle – Avis favorable

#### Permis de construire

Vuaillet Céline – 68 chemin de la Vie de l'Etraz – les Hautins – Construction d'une villa – Avis favorable

Tagg Melvin – 40 rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères – Modification de hauteur de façades, suppression de la liaison par un porche entre la maison et le garage, modification de matériaux, couleurs de façades, couleurs des brises soleil, garde-corps en fer forgé – Avis favorable

IMMO'BILE Gibello Raphaël – 38 route de Pougny à Logras – Construction d'un immeuble – Avis favorable

Villet Julien – Chemin de la Ravoire à Feigères – Construction d'une maison – Avis favorable

Fournier Sébastien – 79 rue des Primevères – Construction d'un abri de jardin – Avis favorable – Respecter la hauteur du faîtage en limite de propriété

#### **ASSOCIATIONS**

Compte-rendu de la matinée du Forum des Associations : plus de participants que les années précédentes.

#### **COMMUNICATION**

Correction du bulletin municipal.

#### **CCAS**

Compte-rendu du voyage des « anciens » : malgré l'amplitude horaire importante pour certains des participants ce fut une très belle journée.

OCTOBRE 2013

**Absents excusés :** Levrier Bernard, Piberne Olivier.

**Absents :** Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

#### DELIBERATIONS

##### PLU

Opposition au projet de loi dit "ALUR" dans laquelle il a été proposé le transfert de la compétence de la réalisation des PLU aux communautés d'agglomérations et de communes.

Approuvée à l'unanimité.

##### AUBERGE

La poursuite de l'exploitation du service de l'auberge communale « La Fruitière » se fera par une délégation de service public.

Approuvée à l'unanimité.

##### EMPLACEMENT RESERVE

La société Capelli est propriétaire de la parcelle 2513 à l'entrée du lotissement "les Coteaux de Logras".

L'emplacement réservé no 4 pour l'aménagement d'un carrefour se situe en partie sur cette parcelle, celle ci sera acquise par la commune pour un euro symbolique.

Approuvée à l'unanimité.

##### EMPLOIS COMMUNAUX

Réorganisation des services scolaires et cantine, modifications des horaires hebdomadaires.

Approuvée à l'unanimité.

##### ECOLE

Mme Blanc informe les conseillers des sommes investies par la commune pour l'école primaire tant en dépenses de fonctionnement qu'en dépenses d'investissement : 284 000 € pour les premières, 66 000 pour les deuxièmes soit un total de 350 000 €.

##### COLLEGE

Compte-rendu du Conseil d'Administration :

Toujours autant de problèmes pour le financer le chauffage.

91,2 % des élèves ont obtenus le Brevet des Collèges.

Un cross-country sera organisé pour tous les élèves du collège et les élèves de CM<sup>2</sup> le 18 octobre de 9h00 à 13h00 ce qui nécessitera la fermetures des routes autour du collège et de l'école.

##### VOIRIE

Rue de l'Ancienne Fruitière Feigères : la pose des pavés sur la Place du Moléron est terminée, les regards d'écoulement des eaux pluviales sont posés et raccordés.

Rue de la Pierre à Niton Feigères : les travaux de pose de canalisations d'eau potable et eaux usées sont en cours d'achèvement.

Dépose des dalles sur le ruisseau Le Péron en bout de la rue des Chatelains pour éviter des débordements futures.

## MAISON DES SOCIETES

Le chantier prend actuellement du retard vu le peu de présence des entreprises.

Le montant des plus value se monte actuellement à 1 969.83 € HT, soit 0,09 % de plus que le montant des marchés signés.

NOVEMBRE 2013

## AMENAGEMENT FONCIER

Les travaux devraient commencer en novembre si la météo le permet.

Une réunion d'organisation du travail sur le terrain est prévue le matin du 22 octobre 2013 avec les agriculteurs.

## AUBERGE COMMUNALE

La société ACDK Restauration, délégataire de l'Auberge Communale « La Fruitière » est en liquidation judiciaire depuis le 20 septembre 2013 et qu'elle est autorisée à exploiter l'établissement jusqu'au 5 octobre 2013.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

#### Déclarations préalables

CHARVET Stéphane – 217, Rue du Paruthiol – Création d'un auvent, remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre, modification de l'avant-toit, création d'un velux – Avis favorable

LECOMTE Didier – 404, Rue du Mail – Création d'un abri de jardin – Avis favorable – Revoir les numéros de parcelles

GOLAY Martine – Lieudit « Sous le Bachet » – Extension de la maison – Avis favorable

PERSIJN Ulrike – 119, Chemin de la Polaille – Création d'un mur de soutènement et enrochement – Avis favorable

PERSIJN Ulrike – 119, Chemin de la Polaille – Construction d'un garage – Voir avis de la Dr. Dép. Territoire – À revoir

PERSIJN Ulrike – 119, Chemin de la Polaille – Enrochement en bordure de propriété, création d'une terrasse – Avis favorable – Voir la hauteur du mur

GUIGNARD-SCHALING Éric – 160, Chemin des Bouvreuils – Extension d'une chambre à coucher, création d'un avant-toit – Avis favorable

EMAIN Charles - 1063, Route de Lyon à Logras – Pose de velux, aménagement des combles – Avis favorable – Vérifier surface créée

GIGI Dominique – 3803, Route de Lyon à Greny – Pose d'une cheminée et d'un velux – Avis favorable

### ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'AG du Sou des Écoles : présentation du nouveau budget, présentation de l'organisation du restaurant scolaire avec les employés communaux, vote du nouveau bureau.

### SOCIAL

Vu les dissensions apparaissant régulièrement entre le personnel communal en charge du nettoyage de l'école et de la salle Champ Fontaine et le personnel du centre de loisirs, un employé de Familles Rurales doit être nommé pour faire uniquement le ménage pour le Centre de Loisirs.

**Absents excusés :** Davis Andrew, Millet Eric.

**Absents :** Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

## DELIBERATIONS

### REALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le conseil municipal décide de contracter, pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, auprès de la Banque Postale une seconde ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie interactive », d'un montant de 300 000 €, durée de 364 jours.

Approuvée à l'unanimité.

### CONVENTION FINANCIERE GARANTIE DE PRÊT

Proposition de convention financière formulée par HALPADES SA d'HLM pour solliciter la garantie financière communale partielle (50 %) de six prêts locatifs à usage social d'un montant total provisoire de 612 126.36 €, destinés à la réservation d'achat auprès du promoteur IMMO'BILE de six logements collectifs, représentant 20 % du programme immobilier « VERTIGO » 38 Route de Pougny.

### CONVENTION DE PARTICIPATION AUX TRAVAUX

- 10 448.47 € net pour Mme RANDOT Belinda, cabinet de psychologie, dont 4 000 € versés à la réception des travaux et 6 448.47 € en 60 échéances mensuelles de 107.47 €.

- 13 111.20 € net pour Mme PORTHA Emmanuelle, cabinet d'ostéopathie, dont 4 000 € versés à la réception des travaux et 9 111.20 € net en 60 échéances mensuelles de 151.85 €.

### AUBERGE COMMUNALE

Projet de contrat avec la société TOLITA afin d'effectuer un diagnostic de l'auberge communale "La Fruitière" pour le maintien de son classement en établissement 2 étoiles.

### CONVENTION DE LOCATION

Conventions de location de l'appartement et du studio de l'auberge communale avec respectivement M. Dubois et M. Aouina anciens gérants de l'auberge jusqu'au 31 mars 2014.

### ANCIENNE ECOLE

Cession du premier étage et des combles à l'office public de l'habitat de l'ain Dynacite pour un montant de 150 000 Euros TTC.

### CONTENTIEUX

Désignation de Me Majerowicz, avocat du cabinet droit public consultants, pour défendre la commune suite à la requête déposée par Mme Goldschmidt-Clermont et M. Melo contre le permis de construire modificatif accordé à M. Melvin Tagg.

### MODIFICATION DES STATUS DU SIVOS

SIVOS du Sud Gessien : syndicat intercommunal à vocation scolaire regroupant les communes de Challex, Collonges, Farges, Péron, Pougny et Saint Jean de Gonville.

Transfert au SIVOS de la compétence “santé scolaire primaire” sous réserve que la commune de Thoiry, qui n’est pas membre du SIVOS, mais qui est incluse dans le secteur de Péron, accepte de participer aux coûts proportionnellement au nombre d’élèves concernés (Grande section de Maternelle au Cours Moyen 2). Les statuts du SIVOS seront modifiés par l’ajout des points suivants : acquisition, gestion du mobilier et du matériel médical et prise en charge des dépenses de fonctionnement de santé scolaire pour les élèves du primaire du secteur de Péron.

### **VOIRIE**

Feigères : la pose des bordures en pavé Rue de l’Ancienne Fruitière est suspendue à cause des intempéries, la mise en place du concassé fin sur les trottoirs et accotements est en cours au Chemin des Contamines, Chemin du Moléron ainsi que sur la Place du Moléron, les travaux de rabotage et de réglages de la chaussée sur l’ensemble du chantier sont prévus jeudi 14 et vendredi 15 novembre. Les travaux de pose d’enrobé sur la chaussée sont prévus semaine 47.

Compte-rendu de la réunion d’expertise chez M. Guidici suite aux dernières inondations du ruisseau de Péron.

Ruisseau Le Péron, la proposition d’HYDRETUDES est acceptée pour un montant de 17 896.94 €.

Acceptation de droit de passage et de tréfonds sur la parcelle communale C1352 au profit de la parcelle C1125 appartenant à M. NICOLAS-GUIZON Sébastien.

### **MAISON DES SOCIETES**

Le doublage acoustique est en cours dans la salle de musique.

Suite aux vols de cuivre successifs dans le mois d’octobre la décision a été prise de changer de matériau de bardage qui sera de l’aluminium laqué.

### **AUBERGE COMMUNALE**

L’avis d’Appel à Candidature est passé dans le « Dauphiné Libéré » et l’Hôtellerie » le jeudi 31 octobre 2013. Les candidats potentiels ont jusqu’au 2 décembre 2013, 12 h. 00 pour envoyer ou déposer leur dossier en mairie.

### **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

#### **Commission Sociale**

Recensement des besoins en crèches dans la perspective de 2020 besoins inégaux selon le secteur. Les travaux de la crèche de Thoiry sont en bonne voie malgré un retard d’un mois. L’ouverture est toujours prévue en septembre 2014

#### **Schéma Secteur Sud**

La carte désignant les zones agricoles à préserver a été validée pour le secteur sud

#### **SIEA**

Un diagnostic réalisé par le SIEA est en cours sur le réseau d’éclairage public de la commune, il en découlera certains travaux de remises aux normes.

### **COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **URBANISME**

##### **Déclarations préalables**

SEVEN Sebahattin – 129, Rue de l’Ancienne Fruitière à Feigères – Modification des façades et des ouvertures et réalisation de balcons – Modification de la toiture – Avis favorable

SALLE Jean-Pierre – 103, Route de St Jean de Gonville – Fermeture de terrasse en vitrage transparent sur deux côté – Avis favorable

Société MYSUN (COLLET Maxime) – 114, Chemin de la Chapelle à Feigères – Installation de panneaux solaires – Avis favorable

SCI Côté Cour ou Jardin – Rue du Mail – Modification ouvertures bâtiments A et B positionnement des parkings – Avis favorable

VERNEAU Catherine – 803, Route de Lyon à Logras - Pose de trois velux – Avis favorable

##### **Permis de construire**

AGGOUN Fayçal – 2212, Route de Lyon – Construction d’une maison individuelle – Avis défavorable – Voir avis du SPANC  
PIETROPAOLO David – 299, Rue des Corneilles – Création d’une pièce supplémentaire annexée à la maison – Avis favorable

#### **ASSOCIATIONS**

Mise en place du calendrier des fêtes 2014 et du planning d’occupation de la salle Champ-Fontaine.

La société musicale « La Bonne Humeur » organisera en 2014 le Festival des Musiques à Péron, les dates retenues sont les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin.

#### **COURRIERS**

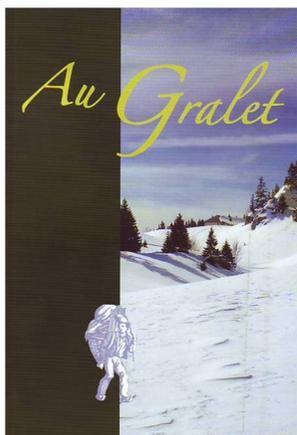
Mail pour demande de local disponible pour projet professionnel autour du bébé et des jeunes mamans.

Lettre de M. OZTURK pour la création d’un marché communal avec au départ, un étal de fruits et légumes et fromage sur la commune.

Lettre de M. NOBLET Gaëtan pour la création d’une rue au nom du curé Charles Jolivet. Accord du Conseil Municipal pour la création d’une future voirie.

*Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l’adresse suivante :*

***<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>***



Une idée originale de petit cadeau pour Noël ?  
Avez-vous pensé au livre « Au Gralet » publié par AG3 ?  
Ouvrage de 66 pages, largement illustré de photos couleur, sur cet alpage communal, emblématique du Jura, son histoire, sa géographie, les bergers, le refuge ...  
12 euros, disponible en mairie de Péron, à Intermarché de Péron, chez Dérudet à Saint-Jean-de-Gonville, etc ...  
AG3 (mairie de Péron ou 06.47.85.84.83)

### OPERATION BRIOCHEs 2013

*« L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée le 12 et 13 octobre 2013 sur la commune, a rapporté la somme de 1585€. La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie CARILLAT de Péron, ainsi que tous les habitants pour leur générosité ».*



Une soirée d'information et de débat : jeudi 12 décembre à 19h (mairie de Péron)  
Comment s'impliquer en tant que citoyen dans les décisions locales ayant une incidence sur l'environnement ?

Aménagement d'une zone commerciale, construction d'un lotissement, révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ... Ces décisions peuvent avoir un impact non négligeable sur l'environnement : remblaiement d'une zone humide, destruction d'une espèce protégée, imperméabilisation des sols, ...

Ceci conduit à une érosion de la biodiversité et à une baisse de la qualité de vie des habitants. Les citoyens ont le droit d'être informés de ces décisions et, plus encore, de participer à la prise de ces décisions.

La FRAPNA vous invite à une soirée d'information et de débat au cours de laquelle vous serez présentés les moyens de participer à ces décisions, à l'aide de plusieurs approches :

- Actualité des Sentinelles ;
- Etude d'impact, comment participer ?
- Eviter, réduire, compenser : comment évaluer un projet ?
- Suivre un PLU
- etc...

Entrée gratuite, inscription recommandée, un pot de l'amitié sera proposé.

Inscriptions : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

11, avenue Maginot - 01000- Bourg-en-Bresse

04.74.21.38.79

[Maxime.flamand@frapna.org](mailto:Maxime.flamand@frapna.org)

*Avec l'appui de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse*

## Le Sou Ecole de la Fontaine

Après les enfants, la nouvelle équipe du Sou des Ecoles a fait sa rentrée à l'Ecole de la Fontaine. Nouvelle présidente, nouvelle trésorière et toujours plus de membres actifs, qui tous se mobilisent pour les enfants de Péron !

L'occasion pour sa présidente, Christelle Menoni, de rappeler la raison d'être du Sou des Ecoles : Le Sou, c'est une association qui se veut avant tout au service des enfants dans le cadre de l'école. Notre objectif, c'est d'offrir aux enfants tous les petits extras de la vie scolaire en complétant les subventions de la mairie. Par exemple, nous finançons les sorties scolaires, les animations en classe et bien sûr la kermesse. Mais ce n'est pas tout, grâce au Sou, l'Ecole de la Fontaine peut se vanter de maintenir des tarifs très serrés pour les tickets de cantine et de garderie.

Un grand merci donc à tous les parents qui animent le Sou année après année, membres du bureau, ou simples petites mains indispensables !

Grâce à eux, les manifestations vont se succéder à Péron !

C'est la désormais célèbre Soupe du Sou qui a lancé les festivités ce vendredi 18 octobre : de la maternelle au CM2, tous les enfants ont préparé la soupe avec leurs enseignants dans la journée, pour la partager avec leurs parents autour d'un dîner à la Salle Champ Fontaine.



décontractée des enseignants qui servent la soupe a été particulièrement appréciée.

Pour mener à bien tous ses projets, l'équipe propose des animations pour lesquelles elle compte sur la participation de tous, parents ou habitants de Péron qui souhaitent passer un bon moment. Ainsi, vous pouvez déjà noter sur vos agendas les prochains rendez-vous du Sou :

- vendredi 24 janvier 2014 : concours de Belote
- dimanche 6 avril 2014 : Loto du Sou
- dimanche 11 mai 2014 : Foire au plantons
- samedi 28 juin 2014: Kermesse de l'école suivie du Repas Dansant

Tous les vendredis soirs dès 16h15, vente de petits pains à l'école !

Tous les parents peuvent également soutenir l'action du Sou en adhérant à l'association. Pensez-y, il n'est jamais trop tard !

Il paraît que l'équipe a même convaincu le Père Noël de faire un petit détour par l'Ecole de la Fontaine le 19 décembre avec dans sa hotte un cadeau pour chaque enfant... Mais chut !

Le Sou des Ecoles de Péron  
mail : sou.peron@gmail.com



Cette soirée particulièrement conviviale, lancée par l'intervention de Mr Duparchy, le directeur de l'Ecole de la Fontaine, fait la fierté des enfants qui cultivent les légumes tout le long de l'année dans le potager de l'école. Et cette année encore, la présence

## DON DU SANG

# BELLEGARDE / COLLONGES / PERON

2013 confirmera une fois encore la solidarité de ce charmant village, la générosité partagée, le besoin d'offrir tout simplement un peu de vie, d'espoir pour ceux qui souffrent et qui ne vivent que par eux.

Le Président, la responsable de secteur Louise Décombaz, les bénévoles constatent leurs motivations amplifiées par cet enthousiasme péronnais.

Chaque collecte est l'occasion de partager ce constat de solidarité avec des responsables municipaux toujours à l'écoute. La soirée pour l'organisation du calendrier des Fêtes est un exemple parfait. Toutes les associations sont réunies pour annoncer leurs manifestations, réalisant ainsi la démonstration d'un charmant village qui vit et qui partage... Cette sympathique réunion donnait l'occasion à Jacques Pichon, responsable des DSB (donneurs de sang bénévoles) de préciser avec humour peut-être, mais avec le souci de schématiser cette générosité locale, la centaine de litres de sang collectée en 2013 sur Péron.

Les besoins sont de plus en plus importants, plus personne ne l'ignore. L'Etablissement Français du Sang a fait savoir à toutes les associations concernées dont Bellegarde/Collonges/Péron, la nécessité de réaliser 700 dons supplémentaires en 2014. 10000 poches sont indispensables en moyenne chaque jour en France, mais 500 000 personnes sont transfusées chaque année.

Le sang artificiel, n'est pas pour demain et malheureusement les malades souffrent et ne pourront être sauvés que grâce à votre générosité.

Vous l'avez prouvé également le 7 septembre dernier, pour le traditionnel forum où 30 volontaires ont souhaité s'inscrire pour donner un peu de vie et appartenir à cette merveilleuse famille des donneurs de sang.

Grâce à la générosité de Péron, le prêt de la salle nous permet de concrétiser cette symbiose familiale qui fait dire à une de nos donneuses spécialisée dans ses études de philosophie : «Pendant la collation médicalement obligatoire qui suit le don, on a le sentiment que quelque part on a grandi ! »

Comme je vous le dis souvent, la gentillesse de la presse et de cette revue sont indispensables pour faire savoir à tous, combien ce geste est beau, généreux, indispensable.

### Pour vous permettre de réaliser votre don, vous devez :

- Etre âgé de plus de 18 ans et peser plus de 50 kg
- Avoir donné au moins une fois avant 60 ans pour pouvoir le donner 4 fois par an pour ces dames et 6 fois pour les hommes, jusqu'à la veille des 71 ans.
- Un questionnaire suivi d'un entretien particulier avec un médecin permet d'éliminer des risques potentiels pour votre santé et celle du receveur
- Que pour un premier don ou une période de 2 ans sans prélèvement, le test « hémoglobine pré-don permet de détecter une carence en fer, une possible anémie qui reporteraient, avec suivi, cet acte généreux à plus tard.

Ne venez pas à jeun, mais avec une pièce d'identité.

Dernière collecte 2013 :	mercredi 18 décembre !
Collectes Péronnaises 2014 :	Mercredi 26 mars
	Mercredi 2 juillet
	Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre
	Mercredi 17 décembre



Salle Champ-Fontaine de 16h30 à 19h30

MERCI à TOUS !

le Président

Jacques PICHON



**Concert de Noël de la Bonne Humeur**  
**Dimanche 15 décembre 2013, 15h00**  
**Salle Champ Fontaine**  
**Orchestre junior**  
**Dirigé par Benoît ETIENNE**  
**Orchestre Senior**  
**Dirigé par Virginie COLLET**  
**Thème du programme : les musiques de film**  
**(Air force one, Sky fall, la Légende de Zorro,**  
**Grease...)**

Société Musicale de  
PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE  
La Bonne Humeur  
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Chacune et chacun connaît maintenant les ennuis de santé de notre bassiste Rémi. Connaissant son caractère volontaire, je ne doute pas de sa guérison. Je me fais l'interprète du monde musical pour lui souhaiter un rétablissement aussi rapide que complet et assurer Véronique, Vincent et Amélie de notre soutien et de notre amitié.

La saison 2013-2014 a commencé tambour battant avec :

La rentrée pour les 78 élèves de l'école de musique

Le forum des sociétés, la fête de la Saint Maurice à Thoiry et la cérémonie du 11 novembre à Saint Jean pour la Bonne Humeur

La mise en œuvre de la préparation du festival 2014 pour le bureau et son comité administratif.

Deux observations pour cette reprise de septembre : la baisse des effectifs à l'école de musique et l'augmentation de ceux de la Bonne Humeur qui a vu l'arrivée de 11 musiciennes et musiciens, issus de notre orchestre junior, lui-même issu de notre école de musique ; chez nos juniors, on note une stabilité du nombre d'exécutants par rapport à l'an passé.

Donc une belle santé pour nos orchestres qui travaillent leur programme respectif pour le concert de Noël, dans une salle qui se fait trop petite aujourd'hui ; mais patience, l'an prochain nous serons à l'aise dans notre nouvelle demeure.

L'assemblée générale a permis de confirmer la bonne santé financière de la société dans son ensemble, inclus celle de l'école de musique. Le comité administratif s'est élargi avec l'arrivée du jeune Vincent KEMPF et la non moins jeune Sophie MOREL.

## **Festival des Musiques du Pays de Gex**

**PERON les 13-14-15 juin 2014**

**Toute personne désirant participer à l'événement,**

**en particulier aux postes de commissaire accompagnant**

**la société invitée, peut contacter**

**Christian CAMP**

**0671401600**

**[christian.camp@orange.fr](mailto:christian.camp@orange.fr)**

**Maxime COLLET**

**0623909313**

**[maxime.collet.01630@gmail.com](mailto:maxime.collet.01630@gmail.com)**

Ce fut l'occasion de fixer les grands contours des trois journées qui marqueront la vie de notre commune les 13, 14 et 15 juin prochains et de définir les commissions avec leurs chefs de file. Concernant le programme nous vous en dirons plus lorsque les sociétés et orchestres auront répondu affirmativement à notre invitation.

Sont confirmés : le concert de la Bonne Humeur le vendredi 13 juin en soirée (salle Champ Fontaine ou Gymnase), le défilé des sociétés musicales à Péron le dimanche après-midi et la présence de l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex en ouverture des prestations des harmonies et fanfares dans le gymnase.

Le festival ne doit pas être un phénomène concentré en un seul lieu ; les quatre villages de la commune doivent profiter ne serait-ce qu'un moment de la présence des harmonies et fanfares. C'est pour cela que nous souhaitons voir des animations musicales en fin de matinée dans différents quartiers, que ce soit à Péron, à Logras, à Greny ou à Feigères.

Comment cela se passe-t-il ? Prenons un quartier.

C'est aux alentours de 11h00 le dimanche matin que celui-ci reçoit la formation musicale choisie auparavant, pour une aubade de 30 à 45 mn. Un apéritif est offert aux musiciens pour clore cette petite manifestation. Afin de fédérer amis et habitants du coin pour la mise en place et la réception, nous avons besoin de deux personnes, qui seront alors les commissaires accompagnant les musiciens tout au long du défilé et de l'après-midi.

Une réunion d'information « spéciale festival » va être programmée en début d'année prochaine pour en expliquer les détails et les modalités. Il faut savoir que la Bonne Humeur vous accompagnera dans cette démarche.

Mais avant, il y a Noël et ses festivités. Alors joyeuses fêtes à vous et à votre famille ; nos souhaits pour 2014 : santé et bonheur.

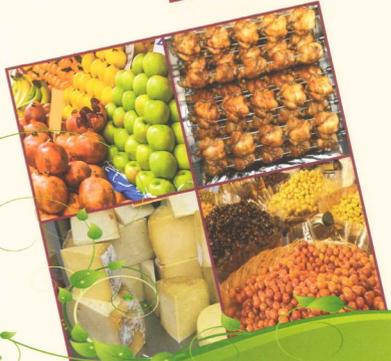
Maxime COLLET

**NOUVEAU à PÉRON**

**Création du marché alimentaire sur la place de la Mairie !!!**

Vente de Fruits & Légumes, Poulet rôti, Fromages, Olives....

**27 Novembre 2013 à partir de 15h**



**Place de la Mairie 01630 Péron**

création & Impression: Comconcept design - 06 34 20 30 99 // Ne pas jeter sur la voie publique.

**Crêpes**

**Gaufres**

**Gâteaux de Cheminées**

**Boissons**

Sur le parking de la mairie tous les mercredis après-midi



*Nous sommes dans les Marchés, les festivals et événements...*

## La Jeunesse de Péron

La Jeunesse de Péron vous donne rendez-vous le week-end du 18 et 19 Janvier pour débiter en fête cette année 2014. La vogue de la Saint Antoine aura lieu le samedi 18 et le dimanche 19 Janvier 2014 à la Salle Champs Fontaine. Au programme de ce week-end, Bal le samedi soir de 20h à 2h ! Repas de la Saint Antoine le dimanche midi suivi d'un quizz histoire afin de vérifier si vous connaissez parfaitement l'histoire de votre village et de ses habitants ! Réservation des cartes au 06 01 34 59 50

En espérant vous retrouver nombreux pour cette nouvelle vogue 2014.

La Jeunesse de Péron

### REPAS DANSANT DE LA CHASSE

Repas Dansant le 1 février à 20h à la salle Champ-Fontaine avec l'orchestre « Les Loups Blancs ».

Menu enfant (8 euros)

Assiette de crudités-terrines

Blanc de poulet

Gratin de pâtes

Fromage

Dessert

Menu adulte (20 euros)

Assiette de crudités-terrines

Civet de sanglier

Gratin de pâtes

Fromage

Dessert



Saint Hubert du Gralet

Réservation : 04.50.56.43.66 ou 04.50.56.34.97

Société de chasse de Péron



## BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron  
04.50.56.41.39



Vous l'avez peut-être remarqué, la bibliothèque fait peau neuve : le rayon enfant a revisité son look et de nouveaux romans ont été achetés pour les 10-13ans : du rêve, des enquêtes, du rire, de la fantasy. Un dégât des eaux a décimé les imagiers. Nous les avons renouvelés et des livres tous doux à toucher, à caresser, à dévorer des yeux et des mains ont pris la place laissée vacante. Graines de lecteurs ou lecteurs confirmés, venez les découvrir.

L'année nouvelle approchant à grands pas, il convient de se munir d'un agenda. N'oubliez pas d'y noter les rendez-vous que vous propose la bibliothèque : février 2014, l'historien péronnais **Alain Mélo** nous plongera dans l'histoire locale au cours de sa conférence toujours très attendue samedi 12 Avril **spectacle pour enfants** (3 à 12 ans).

Et pour toujours mieux vous accueillir, la bibliothèque a modifié ses horaires :  
le mardi de 16h30 à 18h  
le mercredi de 17h à 18h30  
le vendredi de 16h30 à **20h**  
**la permanence du 1<sup>er</sup> samedi du mois est supprimée.**

Et si la bibliothèque vous intéresse, venez rejoindre notre équipe pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...

Dans l'attente de vous rencontrer, toutes les bénévoles vous souhaitent de  
JOYEUSES FÊTES DE NOËL ET UNE ANNÉE 2014 EEMPLIE DE JOIE ET DE PAIX.

### Voyage C.C.A.S du 10 septembre 2013

Pour la 5<sup>o</sup> année, nous voilà reparti pour une journée découverte au PARC DES OISEAUX dans les DOMBES .

Temps un peu couvert, mais l'ambiance dans le car est au rendez-vous. Une petite halte pour la pause déjeuner sur l'air de Seignes Haut -Bugey, prochain arrêt Pérouges cité Médiévale pour un

petit tour dans la cité, ensuite nous nous rendons pour le déjeuner au restaurant de Rancé, l'accueil fût chaleureux, après ce bon repas nous prenons la route pour le parc que nous visitons en petit train, quelques gouttes de pluie mais sans gravité pour admirer tous ces oiseaux, après cette journée riche en couleur il a fallu pensé au retour.

Notre adjointe Dominique Blanc a tenu à remercier l'association LOISIRS DES AINES ainsi que son nouveau président Mr Jean-Luc Moutton avec qui cette sortie a été organisé et remercier les

personnes présentes pour le bon déroulement de cette journée. Nous nous donnons rendez vous à l'année prochaine.

Danielle Dumur

## L'inclusion scolaire à Péron

Depuis la loi de 2005, l'Etat a l'obligation de scolariser les enfants en situation de handicap dans les écoles dites « ordinaires ». Inclure ces enfants à l'école alors qu'ils en ont presque toujours été exclus jusqu'ici ; passer de l'exclusion à l'inclusion, c'est là le projet, l'idée centrale de cette loi.

A l'école de Péron, comme dans toutes les écoles du Pays de Gex, des enfants ayant une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) sont inclus dans différentes classes, avec ou sans l'aide de personnels appelés Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS). Mais l'école de Péron, comme les écoles de Saint Genis Pouilly, Prévessin, Ferney Voltaire et Gex, a également la chance d'avoir en son sein, et depuis plusieurs années, une classe d'inclusion scolaire (CLIS). Ces CLIS demeurent pourtant mal connues des parents et des enfants eux-mêmes, ce qui peut parfois conduire à certaines idées reçues, à des malentendus voire à des incompréhensions.

Informé sur ce que sont les CLIS et sur ce qu'est l'inclusion scolaire demeure aujourd'hui encore une nécessité pour éviter les situations de rejet et faire en sorte que tous les enfants puissent se rencontrer et apprendre à vivre ensemble dans le respect de chacun. Car les CLIS ne sont pas là pour reproduire la ségrégation passée entre enfants avec et sans handicap mais uniquement pour répondre aux besoins spécifiques de certains enfants sur un temps déterminé. En d'autres termes, les enfants ne sont pas cloisonnés dans la CLIS. Ils y passent une partie de la journée et de la semaine en fonction de leurs besoins spécifiques. Le reste du temps, ils rejoignent leurs camarades dans leur classe « de référence » que ce soit en CE1, CE2, etc.....

Or pour beaucoup de parents, cette « nouvelle » mixité peut être source d'inquiétude et est parfois perçue comme nuisible à l'apprentissage de leurs enfants, l'idée sous-jacente étant qu'ils progresseraient sans doute beaucoup mieux au milieu d'élèves de même niveau. Or, de nombreuses études ont mis à mal cette idée, en particulier celles menées à la fin des années 90 par Marie Duru-Bellat et Alain Mingat, chercheurs au CNRS.

Le concept et la pratique de l'école inclusive a fait ses preuves dans de nombreux pays européens. En France, même si des progrès ont été faits, de nombreux enfants en situation de handicap restent aujourd'hui encore à la porte de nos écoles, privés d'éducation parce que différents. Manque de personnel pour les aider, qualification insuffisante de ces personnels, rigidité de l'enseignement, inadéquation des programmes scolaires figurent parmi les nombreuses barrières qui les empêchent d'accéder à l'éducation. Mais la méconnaissance et les préjugés constituent également des obstacles à surmonter.

Changer notre regard sur le handicap, dépasser nos préjugés, parler à nos enfants de la richesse de la différence, quelle qu'elle soit, est indispensable pour que nos écoles soient véritablement inclusives. Inclure les enfants en situation de handicap dès leur plus jeune âge dans les écoles ordinaires, c'est leur donner toutes les chances de devenir des adultes épanouis et pleinement intégrés dans la société, leur enfermement dans des centres spécialisés les conduisant beaucoup plus sûrement à devenir des adultes dépendants.

Mais, faire de nos écoles des écoles inclusive n'est pas seulement important pour les enfants « différents ». Tous les enfants, quels qu'ils soient, bénéficient de l'école inclusive, et ce pour de multiples raisons:

L'école inclusive n'enferme pas les enfants dans des catégories ou sous des étiquettes mais essaie d'en finir avec toute forme de discrimination et favorise la cohésion sociale. L'école inclusive ne considère pas que tous les enfants sont les mêmes et qu'on peut donc leur enseigner de la même manière, elle est celle qui adapte son enseignement à chacun, répond aux besoins de chacun dans le respect des différences grâce à des échanges et des temps partagés. Enfin, l'école inclusive est celle où l'on s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque enfant, de promouvoir l'apprentissage coopératif plutôt que la compétition, la promotion et l'encouragement plutôt que la sélection et l'orientation précoce.

L'école française mal classée et jugée injuste a donc aujourd'hui plus que jamais besoin de mettre en place un système éducatif inclusif seul à même de faire progresser tous ses élèves et de redonner tout son sens au mot fraternité inscrit à son fronton.

Audrey Rinaldi

## SERVICES

SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30  
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396  
URGENCE 0 810 796 796  
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074  
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00

France-Télécom 10 14  
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

## ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

## COLLEGE 04 50 59 58 00 <http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52  
E-mail : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)  
06 88 90 10 55  
[www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre\\_loisirs.htm](http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm)

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39  
Aux heures de permanences soit :  
Le mardi de 16h30 à 18h00  
Le mercredi de 17h00 à 18h30  
Le vendredi de 16h30 à 19h00  
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

## GESTION DES DECHETS

Ramassage du tri-sélectif le lundi  
Ramassage des ordures ménagères le jeudi  
Particulier :  
Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215  
Commerces et artisans :  
Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41  
Déchèteries : Ludovic BRUSTON 04 50 99 12 08  
Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

## DECHETTERIE 04 50 59 14 64

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

-du lundi au vendredi :  
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
-le samedi :  
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00  
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00  
-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

## ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

RELAIS POSTE  
Intermarché Contact 04 50 59 15 70

## A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86  
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46  
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27  
Pôle Emploi St-GENIS 04 50 28 24 14  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
Le vendredi de 8h30 à 11h30  
Centre Médico-Psychologique 04 50 42 85 47

## ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon  
Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly  
Téléphone 04 50 20 66 80  
Télécopie 04 50 20 60 12

## TAXI-VSL

ALEX Bellegarde 06 07 08 20 66  
04 50 48 38 06

## OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78  
Fax : 04 50 59 49 54  
E-mail : [otcollon@cc-pays-de-gex.fr](mailto:otcollon@cc-pays-de-gex.fr)  
[www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr](http://www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr)

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: [Mairie.Peron@ccpg.fr](mailto:Mairie.Peron@ccpg.fr)

WEB: <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30  
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30  
Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

## GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2012

Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de le Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT .....	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX .....	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

<b>MÉDIBUS</b>				
	Lundi	6 janvier	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi	6 février	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi	6 février	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi	7 mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

**AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS**  
Pour le numéro 71 du Petit Péronnais , il paraîtra après les élections.

Merci d'avance

La Rédaction

### URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier .....	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

### HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	
558 route de Findol 74130 Contamine-sur-Arve	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier de la Région d'Annecy à Pringy	04 50 63 63 63
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

### MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21

Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
Collonges	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

### PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

### PHARMACIES

<u>Collonges</u>	
Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17

**Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie**

### INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

### POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

### CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

### SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

<u>St Genis Pouilly</u>	04 50 42 12 34
<u>Gex</u>	04 50 41 76 45

# Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2013			
Samedi 7	ASSOCIATIONS COMMUNALES	THELETHON	CF
Dimanche 8	EQUIT'ANNAZ	FETE DE NOEL	Centre Equestre
Mercredi 11	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 14	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF
Dimanche 15	MUSIQUE	CONCERT	CF
Mercredi 18	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
JANVIER 2014			
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 11	JUDO	MANIFESTATION PRIVEE	CF
Samedi 11	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Samedi 18	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 19	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Vendredi 24	SOU DES ECOLES	BELOTE	CF
Vendredi 24	TIOCANIE	REPETITION	Salle du C.M.
Dimanche 26	ASSOCIATION ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
FEVRIER 2014			
Samedi 1	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 2	MUSIQUE	LOTO	St Jean de Gonville
Vendredi 7	TIOCANIE	REPETITION	CF
Samedi 8	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Mardi 11	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE M. MELO	CF
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 15	AMICALES DES SAPEURS-POMPIERS	Ste BARBE	CF
Samedi 22	C.C.A.S	REPAS	CF
MARS 2014			
Dim. 2 au Vend. 7	FAMILLE RURALES	BAFA	CF
Vendredi 7	TIOCANIE	REPETITION	Salle du C.M.
Dimanche 9	EQUIT'ANNAZ	CARNAVAL	Centre Equestre
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Dimanche 23	MAIRIE	ELECTIONS MUNICIPALES	CF
Mercredi 26	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Jeudi 27	BIBLIOTHEQUE	PLANETARIUM	CF
Vendredi 28	TIOCANIE	REPETITION	CF
Samedi 29	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Dimanche 30	MAIRIE	ELECTIONS MUNICIPALES	CF

Toutes les dates des manifestations sur le site de la commune : <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu  
Tél.:04 50 56 30 35  
169, Rte St-Maurice Challex

DECEMBRE	Dimanche 1	10h	1er Dimanche de l'Avent	COLLONGES
	Dimanche 8	10h	2ème dimanche de l'Avent	PERON
	Lundi 9	18h	Immaculée Conception	FARGES
	Dimanche 15	10h	3ème dimanche de l'Avent	POUGNY
	Vendredi 20	20h	Célébration du Pardon	PERON
	Dimanche 22	10h	4ème dimanche de l'Avent	COLLONGES
	Lundi 23	17h	Messe de la Nuit de Noël pour enfants	COLLONGES
	Mardi 24	23h	Messe de la Nuit de Noël	PERON
JANVIER	Mercredi 25	10h	Messe du jour de Noël	CHALLEX
	Dimanche 29	10h	La Sainte Famille	FARGES
	Mercredi 1	18h	Messe en action de Grâce	CHALLEX
	Dimanche 5	10h	Epiphanie du Seigneur	POUGNY
FEVRIER	Dimanche 12	10h	Baptême du Seigneur	CHALLEX
	Dimanche 19	10h	Fête de ST Antoine St Patron	PERON
	Dimanche 26	10h	3ème dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
	Dimanche 2	10h	Présentation du Seigneur	POUGNY
MAR	Dimanche 9	10h	5ème dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 16	10h	6ème dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Dimanche 23	10h	Messe des Familles	COLLONGES
S	Dimanche 2	10h	8ème dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Mercredi 5	18h	Mercredi des Cendres	CHALLEX

# Cross Collège

Vendredi 18 Octobre s'est déroulé le premier cross du collège de Péron. De 8h30 à 10h30, les 6ème, les 5ème et les CM1/CM2 de l'école Primaire communale invités pour cette occasion, ont couru sur un parcours de deux kilomètres dont l'arrivée se situait au milieu de la cour du collège.

De 10h30 à 12h30, c'était au tour des 4ème et 3ème de courir sur un parcours de TROIS kilomètres.

Cette première édition fut un franc succès avec des conditions météorologiques idéales.

Organisé par les professeurs d'EPS du collège (Mme Chapez, M Logerot, M Massin et M Gilbert), avec le soutien de leur administration, l'aide logistique de la commune (qui a permis la fermeture des routes), la présence de parents d'élèves aux postes de contrôle, et l'encadrement de l'ensemble des professeurs du collège, du personnel de la vie scolaire, sans oublier le personnel technique et d'entretien de l'établissement, cette matinée fut un succès collectif.

Mais cet évènement n'aurait pas connu cette réussite sans le comportement exemplaire de ses principaux acteurs : les quelques 660 élèves.

Ceux-ci ont couru le parcours avec un esprit sportif remarquable, soit pour gagner leur place sur le podium, soit pour contribuer au classement de leur classe, ou en donnant simplement le meilleur d'eux même en gérant leur allure pour ne pas s'arrêter sur le parcours. Ils étaient nombreux, une fois passée la ligne d'arrivée, à devoir s'asseoir ou s'allonger pour reprendre leur souffle.

Les professeurs de français, SVT, d'histoire-géographie et d'anglais partis comme ouvriers des courses, à pied ou à VTT n'ont pas chômé pour rester devant !

Pour ceux et celles qui sont allés au-delà de leurs limites, l'infirmière du collège (Mme Lorenzo), un pompier volontaire/professeur de technologie (M Clusan) et un Jeune Sapeurs Pompier de la section du collège (Brice Moine) étaient là pour les accueillir au poste de secours.

Enfin après ce bel effort, Mme Chantelot (professeur de français) et des élèves volontaires servaient aux participants une collation bien méritée !

Au cours de la remise des prix, M Genevay principal du collège, accompagné de son adjoint M. Boncour, et des professeurs d'EPS, a récompensé les trois premiers élèves par catégorie de classe et de sexe ainsi que la meilleure classe de chaque niveau. Le public était nombreux à applaudir les championnes et les champions !

## Classement 6<sup>ème</sup> Garçons

<b>1</b>	102	BOCCARA	Thomas	M	6EME1
<b>2</b>	152	FICHET	Ulysse	M	6EME4
<b>3</b>	112	RO TSAERT	Nolan	M	6EME1

## Classement 6<sup>ème</sup> Filles

<b>1</b>	79	TRITENNE	Chloe	F	6EME6
<b>2</b>	33	DEVAUCHELLE	Flore	F	6EME3
<b>3</b>	78	SCERRI	Candice	F	6EME6

## Classement 5<sup>ème</sup> Garçons

<b>1</b>	335	LEGARDEUR	Mattéo	M	5EME3
<b>2</b>	327	BUFF	Romain	M	5EME3
<b>3</b>	315	BEUREL	Sam	M	5EME2

## Classement 5<sup>ème</sup> Filles

<b>1</b>	211	PERRET	Astrid	F	5EME1
<b>2</b>	238	OLIGER	Elsa	F	5EME3
<b>3</b>	205	BUHOT	Elisa	F	5EME1

## Classement 3<sup>ème</sup> filles et Garçons

<b>1</b>	458	COMTE	Penelope	F	3EME6
<b>2</b>	425	JULLIARD	Pauline	F	3EME3
<b>3</b>	463	LEMAITRE	Elisa	F	3EME6
<b>1</b>	724	ZORY	Remi	M	3EME2
<b>2</b>	761	KOPYLOV	Denys	M	3EME5
<b>3</b>	706	LALLY	Jonathan	M	3EME1

## Classement 4<sup>ème</sup> filles et Garçons

<b>1</b>	518	VAURS	Lexane	F	4EME2
<b>2</b>	537	BOCCARA	Mathilde	F	4EME4
<b>3</b>	549	TSUNO	Haruka	F	4EME4
<b>1</b>	607	GESSIAUME	Théo	M	4EME1
<b>2</b>	606	GAUDILLERE	Samuel	M	4EME1
<b>3</b>	627	LAVOUE	Maxime	M	4EME2

